J'aime le GEM

Groupe d'Entraide Mutuelle

RAPPORT ACTIVITE 2016



17, rue Baüyn de Perreuse 94130 NOGENT S/ MARNE Tel: 01 48 77 02 95 ou 06 47 87 77 51 gemnogent@orange.fr













Sommaire

1.	Présentation	3
	Fiche de synthèse 2016	3
	Cadre règlementaire et missions	4
2.	Les différents acteurs	6
	Témoignage des adhérents	6
	Rôle de l'association parrain et le nouveau cahier des charges.	7
3.	Ouverture et activités	8
	Horaires d'ouverture	8
	Activités et sorties	8
	Les fréquentations	. 13
4.	Les adhérents	. 14
	Répartition hommes & femmes	. 14
	Âge moyen des participants	. 14
	Communes d'habitations	. 15
	Situation familiale, statut professionnel et type de résidence	. 15
5.	L'Association des adhérents	. 16
	Les réunions bureau	. 16
	Les réunions InfoGEM	. 18
	L'assemblée générale	. 20
	Les réunions interGEM des associations d'adhérents	. 22
6.	Le gem dans la cité	. 23
	Portes ouvertes	. 23
	Partenariat avec la ville de Nogent	. 24
	Conseil Local en Santé Mentale de Fontenay sous bois	. 24
	Partenariat avec la Maison des artistes de Nogent	. 24
	Partenariat avec d'autres GEM	. 25
7.	L'équipe	. 27
8.	Perspectives et points pour l'amélioration du GEM	. 29
A	NNEXES	. 31
	Convention avec la maison des artistes	. 32
	Convention Maison des Association Nogent sur Marne	. 33
	Participation à la Fête « Tous Unis »	. 36
	Bilan des activités 2016.	. 37

1. Présentation

Un Groupe d'Entraide Mutuelle C'est un espace convivial où des personnes présentant des troubles psychiques peuvent se retrouver, s'entraider, partager et organiser ensemble des activités culturelles, sportives et artistiques... où chaque adhérent est acteur du projet de l'association. Un G.E.M. n'est pas une structure de soins.

Une petite équipe de professionnels soutient la réalisation du projet global, accompagne et motive dans la mise en place des diverses actions, et se positionne comme garant du bon fonctionnement.

Fiche de synthèse 2016

Nom du GEM: J'aime le GEM **Association Parrain**: ŒUVRE FALRET

Date de création du GEM: 11 décembre 2008

Date de création de l'association des adhérents : 16 juin 2010

Ouvertures:

205 jours d'ouverture dont 55 journées **autogérées** (local ouvert par les adhérents sans la présence de l'animatrice)

Sorties entre adhérents (sans la présence de l'animatrice) : 1 vendredi/samedi par mois.

Fréquentations

Total de visites annuelles: 118 visites en 2016 soit 14,8 visiteurs par jour en moyenne **Les mois les plus fréquentées** sont novembre et janvier avec une moyenne d'un peu plus de 15 participants par jour. Les jours les plus fréquentés ont accueillis un maximum de 40 personnes. Il s'agit généralement de journées festives en partenariat avec d'autres GEM.

Les sorties entre adhérents accueillent en moyenne 6 participants

Nouveaux contacts en 2016 : un peu plus de 3 par mois

Nombre de participants (venus au moins 3 fois): 78

Nombre d'adhérents: 51

Les adhérents ont payé leur cotisation pour le financement de l'association des adhérents. Ces derniers fréquentent le GEM plusieurs jours par semaine.

Équipe

Une animatrice à temps plein

Bénévoles: 2

Stagiaires : 3 stagiaires (animation, éducation spécialisée, art-thérapie -durée des stages deux à six mois selon les formations-)

Une coordinatrice à plein et une Directrice pour les 8 GEM

1 Comptable pour les 8 GEM

Association des adhérents :

6 réunions de bureau en 2016,

6 réunions INFOGEM

Assemblée Générale une fois tous les deux ans. 2016 : 16 novembre , 7 membre du bureau élus

Activités

Activités hebdomadaires : jeux de société, repas en commun, installation et rangement de la salle

Bimensuelles: Sorties, repas convivial

Mensuelle: Bowling, journal, repas convivial, chant avec la maison des artistes,

informatique, poésie, rami, esthétique, pâtisserie

Activités animées par des Participants: découverte musicale, loto, peinture/collage,

karaoké

Réunions

INTERGEM professionnels: 3 fois par an

INTERGEM association des adhérents : 1 à 2 fois par an

Convention/Intervenants extérieurs

Mairie de Nogent sur marne

MJC de Nogent

Maison des Artistes

GEM le Club (La garenne Colombes)

Gem la petite maison (Creteil)

GEM SAPC (Choisy le roi)

Cadre règlementaire et missions

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et les circulaires DGAS (29/08/2005, 20/05/2008 et 13/07/2011) relatives aux Groupes d'Entraide Mutuelle qui lui ont fait suite, ont permis à des personnes souffrant de troubles psychiques de s'organiser en association.

Depuis, dans toute la France, des nombreux G.E.M. se sont constitués, partageant des valeurs d'entraide et d'amitié, de solidarité et de démocratie, de responsabilité et de liberté. Pour les usagers de la psychiatrie, s'ouvre la possibilité de reconquérir des territoires perdus. La vie dans la cité permet la rencontre, la dissipation des peurs, la confiance. Ces personnes peuvent ainsi jouer un rôle actif d'information des populations sur les troubles psychiques, lutter contre la stigmatisation et suggérer des nouvelles voies pour faire avancer les pratiques de soin.

Pour aider ses membres à retrouver progressivement confiance en eux et lutter contre le sentiment de solitude et d'isolement, le **GEM** a pour objectif de favoriser le lien social et l'entraide mutuelle mais aussi d'encourager la participation et la prise de responsabilité des adhérents dans l'organisation et le fonctionnement du **GEM**.

J'aime le GEM est un lieu ouvert pour encourager les rencontres et les échanges. C'est aussi un espace de liberté où les activités comme les moments conviviaux autour d'un café ou d'un repas, les groupes discussions diverses, les jeux de société, l'écoute de musique, le chant les arts plastiques...favorisent la découverte et l'altérité. Le G.E.M. participe à l'organisation de loisirs culturels mais aussi à l'organisation d'ateliers créatifs à partir des projets des personnes présents dans les locaux. Ils sont soutenus par l'animatrice, les bénévoles et les stagiaires.

L'accueil proposé s'adapte aux différents stades de l'existence de chacun. Par le biais de son activité le GEM assure un rôle de prévention, d'information, de réintégration sociale et de rupture de l'isolement.

Ces actions permettent de lutter contre l'exclusion sociale et la marginalisation dues aux souffrances psychiques.

Première étape vers la réhabilitation sociale des personnes, la rencontre. Le GEM est ouvert à tous pour activer une possibilité de rencontre non stigmatisante.

L'association apprend ou réapprend la vie en société et organise donc des moments de repas. Ce sont des moments d'un faire ensemble (chant, déco, arts...) et d'un vivre ensemble (acceptations de l'autre, bien-être, courses, cuisine, vaisselle, ménage): cela permet de se mettre en mouvement seul ou à plusieurs. De même pour l'organisation des moments festifs avec la possibilité pour les adhérents d'inviter des personnes venant d'autres G.E.M.

Toutes ses activités sont rendues possibles grâce au travail complémentaire des participants, de l'association des adhérents, de la coordinatrice du GEM. En effet, les adhérents élisent un bureau (composé d'un président, d'un vice président, d'un secrétaire, d'un trésorier et de leurs adjoints) lors d'une Assemblée Générale [A.G]. Ensemble, ils proposent des activités, les organisent et les évaluent en fonction du budget. Cela leur permet d'évoluer et d'apprendre à gérer le G.E.M en fonction de ses besoins.

La question essentielle est l'acceptation de l'histoire de chacun des membres du collectif GEM et du respect des différentes conceptions qui en découlent. Généralement nous nous accordons que chaque structure associative est composée de personnes aux compétences et aux personnalités différentes. C'est ce qui fait la richesse des perspectives d'évolution du GEM. Cependant, il est entendu que les adhérents et avec eux leurs souhaits et revendications occupent une place à part entière dans le GEM. Leur expression doit être libre, eux-mêmes se trouvent en capacité d'agir. Ce rapport égalitaire entre pairs, ainsi qu'avec les autres membres du GEM (professionnels, bénévoles, stagiaires) permet cette émancipation. Mais quel que soit le statut des participants au collectif, les rapports et tout particulièrement les premiers contacts doivent rester égalitaires.

La pratique de l'entraide mutuelle concerne à la fois les adhérents et leurs pairs, ce qui doit conduire à un mieux- être.

Mais cette pratique fait aussi référence à l'appui que les professionnels et les bénévoles peuvent apporter aux adhérents. Ces personnes ressources doivent rester en retrait et ne pas rentrer en relation trop duelle avec les adhérents tout en étant à leur écoute. Les personnes ressources ne jouent ni le rôle de soignants, ni celui d'éducateurs. Le mot clef est **la confiance** envers les différents membres.

Etre attentif, c'est avoir la capacité d'entendre l'évolution des besoins des personnes et mettre en place, les solutions adaptées pour que chacun trouve sa place dans ce lieu convivial. Chacun y trouve et y prend un rôle en fonction des besoins qu'il pressent. Mais pour que l'offre soit souple une équipe permanente est indispensable pour accompagner les petits et grands projets tout au long de l'année.

Rompre l'isolement permet de lutter contre la stigmatisation et l'exclusion sociale due aux souffrances psychiques.

Le cadre du GEM et ses activités mettent en oeuvre toutes les conditions propices à la rencontre et offre des opportunités efficaces de renouer, dans la dignité, des liens sociaux, familiaux, amicaux, etc.

Entendre le désir :

Il s'agit d'accueillir les personnes en mouvement. Même si les activités s'adressent en priorité aux personnes en demande d'agir, le GEM accueille tous ceux qui désirent s'y rendre. Entendre l'envie d'agir, non par les dires, mais par l'action volontaire en cours. Cette dernière révèle une volonté d'agir qui ne peut pas être perceptible sans une action concrète. Ne pas s'adonner à une activité proposée n'équivaut pas à une absence de volonté d'agir.

Accompagner l'envie d'agir :

Le GEM a pour vocation d'offrir un lieu convivial qui permet l'écoute et l'échange, l'information et l'aide mutuelle le choix et l'organisation d'activités culturelles et de loisirs. C'est l'occasion pour certains de proposer ses envies et de les mettre concrètement en place en animant un atelier ou en suggérant de nouvelles sorties ou activités.

Valoriser les actes des personnes déjà en mouvement afin de motiver et encourager d'autres personnes à s'engager et s'investir dans leur propre vie et par la même occasion dans celle du GEM.

C'est sans doute le volet le plus difficile du dispositif, il faut prendre son temps être attentif à des petits détails, mettre en confiance pour que chacun agisse dans la mesure de ses possibilités et à son rythme. Créer un environnement serein et fécond pour concrétiser un engagement.

Ce bilan d'activité offre une description de notre dispositif ainsi que toutes les informations concernant les activités partagées tout au long de l'année 2016.

2. Les différents acteurs

Témoignage des adhérents

Discours prononcés lors de l'assemblée générale du 16 novembre 2016 :

Discours d'Ali

Candidature au poste de vice président :

Bonjour,

Ca fait 5 ans que je viens au GEM.

Avec le GEM je me sens moins seul, c'est un peu ma famille. J'ai mes repères.

Ce lieu est un est un endroit qui fait du lien. Il a pour vocation d'informer, d'orienter les adhérents ou les proches et non de les soigner.

C'est un espace pensé et organisé par les adhérents avec l'aide d'animateur. Il vise au développement personnel et crée des liens entre les adhérents.

Les différentes idées des adhérents permettent de faire avancer et harmoniser le GEM. C'est important de s'impliquer.

Nous avons une charte avec ses valeurs : tolérance, respect, partage, convivialité.

Je me présente pour représenter les valeurs du GEM et faire attention à ce qu'elles soient respectées, aider les membres du bureau.

Discours de Patricia Candidate au poste de secrétaire adjointe :

Depuis 2 ans je suis trésorière adjointe. Je fais la trésorerie régulièrement, je gère les comptes sur informatique et c'est un moment que j'apprécie beaucoup. Ca me permet de me sentir utile. Je souhaite me présenter à nouveau parce que j'aime être active au GEM en donnant mon avis et en proposant des idées.

Discours Fédérique Simon-Baussart Candidate au poste de secrétaire adjointe :

J'ai été très contente de vous trouver. Dès le début j'ai ressenti des affinités avec vous. Je sais que certains souffrent aussi car moi je souffre un peu aussi. Tous, vous apportez un peu de vos différences et c'est cela qui crée de nouveaux liens entre nous.

On doit continuer à se battre au niveau de la culture : devenir plus cultivés encore, accéder à des connaissances et j'ai envie de vous apporter mon soutien avec plaisir. Fréderique

Rôle de l'association parrain et le nouveau cahier des charges.

Les instructions DGAS du 20 Mai 2008 rendent obligatoire le soutien d'un organisme parrain. Celui-ci doit aider l'association des adhérents à s'organiser notamment en lui apportant une aide dans la gestion administrative et financière et accompagner son évolution en toute sécurité. Les dispositions prévoient que le parrainage peut être assuré par une association ou un organisme œuvrant dans le champ de la santé mentale ou du handicap. C'est pourquoi, dans cet esprit l'association ŒUVRE FALRET est le parrain de 7 GEM.

Une convention de parrainage a été signée entre l'association des adhérents du Gem et l'association marraine : l'Œuvre Falret. L'association Marraine veille au bon fonctionnement du GEM. Elle gère les subventions les plus importantes et les ressources humaines. Elle est également garante du fonctionnement éthique de la structure et apporte un soutien logistique.

L'arrêté du 18 mars 2016 fixe un nouveau cahier des charges aux GEM. Principal changement touchant J'aime le GEM : différencier l'association marraine et l'association gestionnaire, les 2 rôles étant jusque là pris en charge par l'œuvre Falret. Le 21 septembre une présentation du nouveau cahier des charges a été faite aux membres des bureaux des GEM parrainés par l'œuvre Falret.

Au GEM de Nogent sur Marne, une réunion à été organisée le 24 octobre pour sensibiliser les adhérents au choix d'un nouveau parrain. Assez vite le nom de l'UNAFAM est ressorti et nous les avons contacté par l'intermédiaire d'une de nos bénévoles qui a abouti à une rencontre au GEM le 5 décembre. Suite à cette rencontre, la signature d'une convention de parrainage entre l'UNFAM et l'association J'aime le GEM a été fixée au 9 janvier 2017.

En ce qui concerne la signature de la convention de gestion avec l'œuvre Falret, elle est prévue pour le printemps 2017.

3. Ouverture et activités

Horaires d'ouverture

- A partir de mars 2016, les membres du bureau on décidé de supprimer les autogestions du vendredi, faute de personnes pour ouvrir et fermer et/ ou participer au rangement de la salle
- En Novembre 2016, devant le peu de volontaires pour ranger la salle (local partagé), les horaires d'autogetion sont passés de 12h-18h à 14h-17h

	HORAIRES D'OUVERTURE (Une semaine sur 2)									
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche				
9H-17H30	9H- 17H45	14H- 18H30	9H-17H45							
9H-17H30	9H- 17H45	14H- 18H30	14H-17H Autogestion		Sory Sorye	9H- 17H45				

Activités et sorties

Tous les mois les participants de J'aime le GEM sont invités à se réunir pour un « **PlaniGEM** », réunion sur le thème des activités et sorties à venir. C'est l'occasion de leur presenter le programme du mois suivant et d'être à l'écoute de leur suggestions et commentaires sur les activités du GEM.

• Activités au GEM

Ateliers au GEM en 2016 (Voir annexes)

Animés par bénévoles

- Rami avec Marguerite
- Atelier coiffure avec Nora

Animés par adhérents :

- Découverte musicale avec Yann
- Loto avecAli
- Karaoké avec Gael
- Collage avec Patricia

Autres (animateurs, stagiaires et participants) :

- Jeux: Time's up, Pictionnary, Quizz, Poker gourmand
- Atelier cuisine : pâtisserie, Repas partagé, Repas convivial, Galette des rois, Crêpes party, Anniversaires...
- Atelier journal
- Atelier informatique

- Atelier poésie
- Après midi dansante
- Utiliser son téléphone portable
- Chant à la maison des Artistes
- Bowling
- Gym douce
- Dessin peinture
- Cinéma
- Atelier déco
- Jardinage

• Sorties avec l'animatrice

- o Sorties pas loin:
 - Piscine
 - Musée de Nogent sur marne
 - Centre d'exposition « Carré des coignards »
 - Maison d'Art Bernard Antonioz
 - Base de loisirs du Tremblay
 - Pétanque au bois de Vincennes
- o Sortie Paris:
 - Geode
 - Cité de sciences
 - Institut du monde arabe
 - Musée Rodin
 - Expo Hergé au grand Palais
 - Marché de Noel la défense
- o Sortie à la journée
 - Provins
 - Chartes
 - Base de loisirs de jabelines
 - Base de loisirs Créteil
 - Forêt d'Armainvilliers

LA SORTIE A PROVINS

Par dominique b. Et liliane



Mardi 3 mai nous nous sommes donnes rendez-vous au rer a 8 h 30 a vincennes.

Nous avons pris le rer a jusqu'a marne la vallee puis apres le bus 50 qui nous a conduits jusqu'a provins.

Arrives la bas nous sommes alles a l'office du tourisme pour avoir des documents sur la ville. Puis nous sommes promenes en attendant le gem de pontoise qui est arrive a

11h25. Ils ont mis 2 heures pour venir alors que nous nous avons mis 1heure pour arriver. apres nous nous sommes arretes pour dejeuner. Tout le monde avait apporte son pique nique sauf liliane et carlos qui sont alles au restaurant. Apres nous avons vu un spectacle de

chevaliers. Il y avait un loup un vrai! C'etait vraiment genial de voir les chevaliers courir et faire des pirouettes avec leurs



chevaux. Par la suite ils se sont mis tous les uns a cote des autres pour saluer le public. J'ai trouve cela vraiment impressionnant. Les costumes etaient magnifiques.

Pour finir nous nous sommes promenes le long des remparts parmi les champs de colza.

c'etait une belle journee et tres bien preparee. Ce sera a remettre une autre fois.

Anecdote: merci aux adhérents qui ont partagé leur pic nique avec

madeleine qui avait oublié le sien dans le bus ;)

LE 16 juin 2016

LA SORTIE A CHARTRES

Par Dominique, Miriem et Marc J.

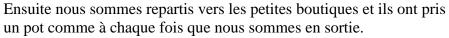
Nous sommes allés passer la journée à Chartres. Nous sommes partis de Vincennes à 8H45. Nous avons été jusqu'à Versailles puis nous avons pris le train jusqu'à Chartres.

Nous sommes arrivés à 11H30. J'ai pris des photos puis le GEM de



Versailles est arrivé à 12h. Nous avons pique niqué ensemble.

Après nous avons visité la cathédrale. Il y avait des travaux à l'intérieur mais de magnifiques vitraux.



Quand nous sommes ressortis, il tombait des cordes, nous avons pris le train 1 heure avant celui qui était prévu. Le GEM de Versailles est reparti aussi car ils disaient que ce n'était pas la peine de rester sous la pluie de peur qu'ils ne soient malades.

Miriem : J'ai acheté des cartes postales, c'était beau. Nous sommes allés prendre un café. C'était agréable de se retrouver ensemble. Nous avons passé une journée agréable.





EXPOSITION « JARDINS D'ORIENT » A L'INSTITUT DU MONDE ARABE

CE MERCREDI 24 AOUT 9 ADHERENTS ET ADHERENTES PLUS BENEDICTE NOTRE ANIMATRICE SONT ALLES VISITER L'INSTITUT DU MONDE ARABE SITUE A PARIS 6ème. ALORS NOUS SOMMES PARTIS DE L'AUMONERIE VERS 14H30 ET AVONS PRIS LE BUS 63 A LA STATION GARE-DE-LYON.

DANS CE MUSEE IL Y A UN JARDIN D'ORIENT A L'ENTREE SUR LA PLACE. A L'INTERIEUR QUELQUES TABLEAUX D'ARTISTES ORIENTAUX. EGALEMENT DES



VETEMENTS ET DES POTERIES AINSI QUE QUELQUES PLANS DE MAUSOLEES ET



DONNAIT SUR LE TOIT D'OU NOUS AVONS EU UN

MAGNIFIQUE PANORAMIQUE DE PARIS. DES PERSONNES SONT ALLEES PAR LA SUITE A LA BOUTIQUE. APRES NOUS AVONS PU ADMIRER CE JARDIN D'ORIENT COMPOSE DE PLANTES ET DE FLEURS ET D'ARBUSTES COMME DES OLIVIERS DES FIGUIERS ET AUTRES. Alain

LA JOURNEE A JABLINES

Lundi 29 Aout nous sommes allés à Jablines. Nous nous sommes donnés rendez-vous à 8h15 du matin au RER de Vincennes. Nous étions 4 Adhérents plus Bénédicte. Nous sommes descendus à marne la vallée et nous avons pris le bus qui nous a emmenés à la base de loisirs de Jablines. Nous avons été à l'accueil pour avoir les activités et puis nous avons payé la personne elle nous a fait un tarif de groupe .Nous avons d'abord fait du minigolf sous la pluie. J'ai failli assommer Bénédicte avec le club de golf! Heureusement elle s'est

reculée. A 13h il a fallu rendre les clubs de golf puis nous sommes allés manger jusqu'à 14h



Ensuite nous avons été faire du pédalo. J'étais avec Martine et Bénédicte. Au départ c'est moi et Martine qui pédalions. Puis c'était au tour de Bénédicte et Martine et après j'ai repris le relais. A l'arrivée je suis tombée dans l'eau avec mon jean et mon tennis gauche était trempé. J'ai bien cru que je n'allais pas arriver à remonter étant à plat ventre sur la digue. Pauline, l'animatrice du pédalo et Bénédicte étaient là pour m'aider .J'ai bien rigolé...! Ensuite nous sommes allés nous baigner .L'eau était bonne

Je me suis endormie sans relâche et réveillée ce matin avec des courbatures. C'est une sortie à refaire.

Dominique

• Sorties interGEM:

- Thé dansant
- Loto
- Pot de départ animatrice
- Après midi dansante

• Sorties entre adhérents

- Sortie culturelles : Les adhérents ont pris l'habitude d'organiser des sorties entre eux, sans la présence de professionnel. Exemple de Sortie en 2016 : Orscar Wilde au petit palais, Magritte à Beaubourg

Extrait du journal d'Alain

Du vendredi 8 au dimanche 10 janvier notre gem fermera.

Ce vendredi il y avait quand même une sortie entre adhérents (7 personnes) qui se sont attendus au terminus des bus de Vincennes d'où ils sont partis à 14H30 dans le but de visiter l'exposition double d' estampes japonaises présentée au " petit palais" situé à Paris 7ème. Les oeuvres affichaient surtout des guerriers et des courtisanes(geishas) quelques sumos ainsi que des paysages(dans la partie estampes visionnaires). Tout cela en couleurs. Dans la partie le démon des estampes les oeuvres étaient représentées en somme en noir et blanc dont des exemplaires du fameux Odilon REDON.

- Restaurant entre adhérents :1 mois sur 2 environ, pour les adhérents à jour de leur cotisation. L'association J'aime le GEM prend en charge la moitié des frais du restaurant.
- Séjour à Center Parc

SEJOUR A CENTER PARC

On est parti à quatorze avec le gem de La Garenne-Colombes en mini bus à Center-Parc en Normandie du 5 au 9 septembre 2016.

Le matin on avait quartier libre ou piscine dans la bulle. Brahim et Hacem en casse-cous ont essayé les toboggans et se sont pris des frayeurs. La rivière sauvage donnait des frissons mais aussi de la



rigolade. Martine a adoré le jacuzzi avec les bulles et Patricia le calme et le soleil dans la piscine. Tout ceci dans un endroit verdoyant et tropical accompagné de flamants roses et de perroquets.

L'après- midi il y avait une activité par jour :

Un parcours de mini-golf dont la gagnante est ...Patricia! Une promenade à cheval au pas dans les bois

Une balade à pédalo sous le soleil Un tournoi de bowling.

Tous les repas ont été préparés ensemble dans la bonne humeur et Patrice nous a préparé un carry de poulet une spécialité de son pays la Réunion « un



vrai délice »!

Nous avons diné le dernier soir dans un restaurant traditionnel à volonté où l'on a pu déguster des produits du terroir

Il y a eu une soirée dansante, un quizz, un loto où Christophe a gagné un barbecue, sacré Christophe!

Nounours nous a initié à un jeu de société : le tac tic .

A cause d'un souci nous sommes revenus dans un taxi luxueux et Martine a fait le GPS! Patricia et Ali

Les fréquentations

En 2016 le GEM a été ouvert 205 jours dans l'année dont 55 en autogestion (sans la présence de professionnel.

Ce chiffre à un baissé par rapport à 2015 (240 jours) pour les raisons suivantes :

- A partir de mars 2016, les membres du bureau on décidé de supprimer les autogestions du vendredi, faute de personnes pour ouvrir et fermer et/ ou participer au rangement de la salle
- Juillet et aout : pas d'autogestion pour cause de déménagement temporaire dans un autre bâtiment durant les travaux du GEM

	FREQUE	NTATIONS 2016	
Mois	Visites par mois	Dont nouveaux	Moyenne par jour
Janvier	66	9	15,5
Février	66	2	14
Mars	51	1	13,5
Avril	55	6	15
Mai	51	1	14
Juin	52	1	12,5
Juillet	36	2	13,5
Aout	28	1	11,8
Septembre	47	2	13,9
Octobre	52	8	14
Novembre	54	2	15,8
Décembre	48	4	14,9
Moyenne	50	3,25	14,8

	NOMBRE DE J	OURS D'OUVERTURE 2016)
Mois	Avec 1 professionnel	Journées autogérées	TOTAL
Janvier	15	5	20
Février	11	7	18
Mars	10	11	21
Avril	14	2	16
Mai	6	12	18
Juin	18	2	20
Juillet	10	0	10
Aout	10	0	10
Septembre	12	3	15
Octobre	16	2	18
Novembre	14	7	21
Décembre	14	4	18
TOTAL 2016	150	55	205

4. Les adhérents

En 2016 118 personnes sont venues au moins 1 fois au GEM.

Sont qualifiés de **participants** les personnes venues au moins 3 fois dans l'année au GEM En 2016 au GEM « J'aime le GEM » ils ont été 78.

Les statistiques suivantes concernent les participants.

Répartition hommes & femmes

Répartition	Répartition des hommes et des femmes 2016										
Hommes	Total										
32	46	78									

Âge moyen des participants

Tranche d'âge	Nombre
18 - 30 ans	3
31 - 50 ans	25
50 et plus	49
Non renseigné	1
Total	78

Communes d'habitations

Villes principales	Nombre
Nogent	14
Fontenay sous bois	12
Champigny sur Marne	9
Saint Maur des Fossés	9
Le Perreux sur Marne	8
Neuilly sur Marne	7
Vincennes	4
TOTAL	63

Autres villes	Nombre
Joinville	3
Saint Maurice	2
Bry sur Marne	1
Chatou	1
Crecy la chapelle	1
La queue en brie	1
La Varenne Saint Hilaire	1
Limeil Brevannes	1
Mandres les roses	1
Pontault combault	1
Saint Denis	1
Villecrenes	1
TOTAL	15

Situation familiale, statut professionnel et type de résidence

Situation familiale	
Célibataire	47
Divorcé	13
Marié	7
Vie Maritale	6
Veuf	5
Statut professionnel	
Sans emploi	47
Salarié	17
Retraité	13
En formation	1
Type de résidence	
Résidence personnelle	52
Chez les parents	10
Autres	8
Foyer	4
Autre membre de la famille	3
Hotel	1

5. L'Association des adhérents

L'association d'adhérents a mis en place une organisation qui lui est propre en fonction de son environnement et de ses membres. Nous tentons jour après jour de mettre en avant une éthique commune pour tous les membres. Le fonctionnement du GEM s'est défini comme devant nécessairement être souple. L'association doit être capable de se remettre en question dans les activités qu'elle propose et dans sa démarche. Le GEM est un projet permanent puisque ses actions sont susceptibles d'évoluer tout au long de l'année.

L'objectif de cette flexibilité est d'être capable de s'adapter aux membres du GEM, à leurs fragilités. Ainsi un GEM doit pouvoir faire place à la pleine participation de ses adhérents. L'Association parrain via les salariés doit permettre aux adhérents de prendre part à toutes décisions essentielles telles que le règlement intérieur élaboré collectivement. Ainsi, le GEM est un ensemble de personnes avec des troubles psychiques qui s'organisent entre elles avec l'aide de professionnels.

Certaines activités sont en quelques sortes autogérées. Mais l'investissement ne va pas toujours de soi, nous remarquons que certains adhérents s'impliquent dans les décisions mais pas dans leur application. Nous réfléchissons sur cette notion d'engagement, ce n'est pas toujours évident de faire face au manque de dynamisme.

« L'entraide commence par être dans ce lieu et faire des choses ensemble. C'est aussi l'acceptation des autres, même s'il peut-être difficile de côtoyer des personnes qui font penser à l'hôpital psychiatrique ».

Au 31 décembre 2016, l'association J'aime le GEM compte 64, dont 51 adhérents a jour de leur cotisations. Ce sont exclusivement les membres du bureau qui prennent en charge les adhésions.

Les réunions bureau

Les membres du bureau sont élus une fois tous les 2 ans par les adhérents qui sont à jour de leur cotisation lors de l'assemblée générale.

Les membres du bureau se réunissent tous les deux mois environ avec l'animatrice et la coordinatrice pour discuter sur le fonctionnement du GEM et les projets à venir.

TABLEAU RECAPITULATIF DES REUNIONS DE BUREAU 2016 ASSOCIATION J'AIME LE GEM (D'après les comptes rendus faits par les adhérents)								
Mois	Membres du bureau présents /8	Sujets abordés						
JANVIER	5	 Les travaux de Christophe. J : la semaine du 18 janvier Journée portes ouvertes le 24 mai de 11 heures à 16 heures : à organiser (panneau : présentation du Gem Gouter, des activités, l'autogestion) 						

MARS	3	 Séjours en Sologne cet été, juillet ou août Attention à sortir les poubelles Refaire des articles pour le rapport d'activité Statistiques : Christophe J. va nous montrer un tableau sur l'ordinateur Changer de banque Taper les comptes rendus du bureau à l'ordinateur Exclusion définitive du Gem de Karine. Supprimer l'autogestion du vendredi qui sera remplacée par des sorties entre adhérents Morgane future stagiaire prendra ses fonctions à partir du 29 Mars au 10 Juin 2016. Un Intergem est organisé le 6 Avril à 14h30. Prévoir une autogestion pour le 4 Mai et le 11 Mai 2016 car l'animatrice sera en formation de premiers secours
MAI	5	 GEM en travaux cet été : fermeture totale, « gem volant » à prévoir avec les autres GEM parrainés par l'œuvre Falret Préparation portes ouvertes Clé retirées à Didier en raison du manque de respect
SEPTEMBRE	5	des horaires d'ouverture du GEM - Trésorerie : réunion le 26 Septembre à 11h - Assemblée Générale : le 16 novembre à 14h30 A faire : bilan financier et le bilan moral Est-ce que les membres du bureau se représentent ? Candidature pour des nouveaux postulants 16h30 : inauguration des nouveaux locaux - Autogestion : Reprise un jeudi sur deux
OCTOBRE	3	 Modalités vote assemblée Générale 16 Novembre : pour élu, il faut la moitié des voix plus une remise en question d'une candidature : personne en trop grand état de fatigue et pas assez impliquée Bilan moral et financier en vue de l'assemblée Générale et projets à définir Proposition d'une réunion mensuelle pour le secrétariat Autogestions à prévoir pendant les congés de Bénédicte en Novembre
16 NOVE	MBRE ASSEM	IBLEE GENERALE : 7 MEMBRES DU BUREAU ELUS
NOVEMBRE	6	 A rajouter dans le règlement : payer régulièrement sa cotisation. Nouvelle organisation à partir de 2017 : cotisation annuelle pour simplifier les taches administratives Assurance à régler Mise en place d'une réunion mensuelle pour le secrétariat Rencontre avec l'UNAFAM pour association marraine le 5 décembre

Rapport financier de l'association des adhérents

								E LE (ER 20					
BANQ	UE												
Banque 2016	Association J'aime le GEN			DEPENSE	EPENSES				REGETTES			Report de sold autérieur	•
		60623	606288	1 606300	611812			78820	- 1	181			
Date	PRECISIONS	Firern. d'atelier	Form Café	Aliment	Speties	Autres	TOTAL DEPENSE	S Participat. Adbérests		etisation	TOTAL RECETTES	932.68	
IANVIER							0,00	3		9,00	9,00	941,68	
FEVRIER							0,00			72.00	72,00	1 013,68	
MARS							0.00	- 1			0,00	1 013,68	
AVRIL							0.00			24.00	24,00	1 037,68	
MAI		_	-				0.00		_		0,00	1 037,68	_
JUIN		_	-	-		_	0.00	-	_	***	0.00	1 837,68	_
AOUT		_	-	_	_	_	0.00	-	_	24.00	0.00	1 061,68	_
SEPTEMBRE		_	_	_			0.00	-	300.00		300.00	1361.68	_
OCTOBRE		_	_	_		_	0.00		200,00		0,00	1.361.68	
NOVEMBRE		_					0.00				0,00	1361.68	
DECEMBRE		- 2					0.00	3		- 3	0.00	1 361,68	
1	TOTAL .	0.00	0.00	.0,00	0,00	0.00	0.00	0.00	300.00	129.00	429,00	1.361,65	
CAISS caisse 2016	SE COURANTE Association aime to GEM	60623	6062681	606300			Yanan S	70820	- BU	181		Report du sold	
Date	PRECISIONS	5.00	Fourn. Fateller	Fourm. Cuff	Aliment ation	Sarties	Autres	TOTAL DEPENSES	Participat. Adhérents		Cottaution II	TOTAL RECETTES	190,23
JANVIER				12,26				12,26				0,00	177,97
FEVRIER	Sortie : Restaurant			37,07	15.05	66.00		118,12	36,00		96,00	132,00	191,85
MARS	ALTRES : Produits entretien			7,67		tion in	5.29	12,96	- 23		- 55 mil	0,00	178,89
AVRIL	Sortie : Restaurant			32,62		115,00		147,62	Share		114.00	114,00	145,27
MAI	ALCOVA RESPONDENTS			18.28		150000		18,28	40,50		64.00	104,50	231,49
JUIN				25,69	9.46			35,15	1000		30,00	30,00	226,34
JUILLET				16,67	7,28			23,87				0,00	202,47
AOUT								0,00			-	0,00	202,47
SEPTEMBRE	AUTRES :(avance sur dépêt chêque)			29,68			150.00	179,68			108,00	108,00	130,79
OCTOBRE	CONTROL FOR THE STATE OF THE ST			24,28		20.00		24,28	0.00000		120,00	120,00	226,51
NOVEMBRE	Sortie : Restaurant			26.57		88.00		114,57	48,00		144,00	192,00	303,94
DECEMBRE	Sortie : Guinguette InterGEM			20,52		130,00		150,52			138,00	138,00	291,42
	TOTAL		0.00	251.31	31.71	199.00	155.29	837,31	124.50	0.00	814.00	938.50	291.42

Les réunions InfoGEM

Cette réunion se déroule environ tous les 2 mois avec les participants, l'animatrice et la coordinatrice. Elle concerne le partage des informations et décisions prise en réunion bureau et les participants sont sollicités pour faire des remarques, donner leur avis sur la vie du GEM. Pour les participants absents, un compte rendu est mis à disposition.

TABLEAU RECAPITULATIF DES REUNIONS INFOGEM 2016							
(D'après les comptes rendus faits par les adhérents)							
Mois	Adhérents	Sujets abordés					
	présents						
JANVIER	11	- SORTIES : à la journée TROYES ET CHARTRES					
		- Séjour en Sologne : date à définir avec GEM le club					
		- Sorties ENTRE ADHERENTS :					
		 Chacun est responsable 					
		 On se retrouve à l'entrée du musée 					
		 On se fixe une heure pour se retrouver 					
		 On prévient si on part avant 					
		- Rangement : consulter la feuille « rangement j'aime le					
		GEM »					
		- Relation entre adhérents : attention au respect, chacun					
		a ses difficultés. faire preuve de tolérance					

MAI	14	 Sortie du 28 Janvier : toutes les sorties sur Paris sont annulées pendant l état d'urgence, trouver des sorties pas loin SISM Semaine d' Information sur la Santé Mentale 14 ars à la maison des associations de Fontenay sous bois de 14h à 17h : journée « bien dans sa tête bien dans sont corps » / Question sur la gym douce et atelier esthétique / Démonstration de Madison Statistique de l'année 2015 Bilan de la comptabilité pour l'année 2015 Portes ouvertes le 24 Mai Les sorties Les portes ouvertes reportées au 13 juin Activités : anniversaires, cinéma, la trocante de juin, le loto du même mois Le GEM sera fermé pour travaux en juillet et aout : activité à programmer au GEM de la garennecolombes ou à Nanterre Séjour à Center Parc en septembre avec le GEM de La Garenne Colombes Autogestion à prévoir pendant les congés de Bénédicte Autogestion du vendredi : fermé jusqu'à nouvel ordre, il n'y a pas assez de personnes pour ranger la salle
JUIN	8	 Finalement le GEM sera ouvert cet été : l'aumônerie nous prête ses locaux, il n'y aura pas d'autogestion Séjour à center parc du 5 au 9 Septembre : avoir payé 50 euros avant le 1 juillet 2016 Linda quitte le gem de Nanterre. Vol : restons vigilant et chacun est responsable de ses effets personnels. Cet été sortie en autogestion pendant les vacances de Bénédicte à prévoir.
SEPTEMBRE	13	 InterGEM adhérents: 19 septembre 2016 Pot départ Linda: le 28 09 2016 à Nanterre Autogestion un Jeudi sur deux de 14h-18h Les inscriptions aux activités doivent passer par l'animatrice et non pas en téléphonant à au président de l'association Alain Respect de la propreté des nouveaux locaux et interdiction absolue de fumer dans les locaux sous peine d'exclusion et de fermeture du Gem Séjours: changement de la formule à voir Fête municipale Tous unis: le Dimanche 6 novembre 2016 à la salle Emile Zola Assemblée Générale: le 16 novembre à 14h30 Candidature pour des nouveaux postulants: être à jour de sa cotisation et venir

		régulièrement au GEM		
		 Possibilité de voter par procuration 		
		- Sorties à la journée commencer plus tard		
		- Sorties entre adhérents un vendredi sur deux		
OCTOBRE	14			
OCTOBRE	14	 Présentation nouveau cahier des charges : il est nécessaire de trouver une association marraine pour 2017, en parler à l'UNAFAM, voir avec la bénévole Marguerite il est possible pour les membres du bureau de faire leur réunion sans la présence de salariés Téléphones avec numéros payant interdits Organisation des sorties entre adhérents Association Vivre en ville : voir pour 2017 si ce serait possible de se rencontrer autour de la diffusion de leur film 		
NOVEMBRE	11	 Attention à payer régulièrement sa cotisation, à partir de 2017, la cotisation sera annuelle Ne pas se servir dans le frigo sans avoir demandé aux adhérents ou à l'animatrice : faire une affiche Suite à l'assemblée générale, mise en place d'affiche pour des propositions de sorties payantes à financer avec les cotisations de l'association Rencontre avec l'UNAFAM en prévision de son parrainage le 5 décembre Restaurant entre adhérents à prévoir 		

L'assemblée générale

(D'après les comptes rendus des membres du bureau)

Extrait du journal d'Alain

MERCREDI 16 NOVEMBRE 2016 APRES 2 ANNEES PASSEES AU SEIN DU GEM LE BUREAU A ETE RENOUVELE AUJOURD'HUI AVEC LA PRESENCE PHYSIQUE DE LEILA, BENEDICTE (professionnelles), MATILDE ET VIVIANE (stagiaires). 16 ADHERENTS ET ADHERENTES ONT VOTE DIRECTEMENT ET IL Y A EU 8 POUVOIRS.

LES REELUS(UES) SONT:

ALAIN ALLONNEAU

(président)

JEAN-LUC LORENZINI

(trésorier)

PATRICIA LAURENT

(trésorière-adjointe)

DOMINIQUE BERY(secrétaire)

LES NOUVEAUX ELUS(UES)SONT:

ALI BENSALEM (vice-président)

FREDERIQUE SIMON (secrétaire-adjointe)

YANN COULAUX (secrétaire-adjoint)



IL Y A EU UN BUFFET POUR CLOTURER LE RESULTAT DE L'ASSEMBLEE GENERALE .

24 PERSONNES ONT DONNE LEURS VOIX ET IL ETAIT QUESTION QUE POUR ETRE ELU IL FALLAIT OBTENIR LA MOITIE DES VOIX + 1. TOUS LES CANDIDATS ONT SATISFAIT A CE REGLEMENT.

Bilan de novembre 2014-novembre 2016

Point activités : ce qu'on fait des membres du bureau

- Gestion de la vie quotidienne
- Organisation trésorerie : récolte des cotisations et comptabilité
- Gérer les situations délicates avec les adhérents
- Organisation des autogestions
- Organisation des portes ouvertes
- Propositions de sorties

2015 : beaucoup de sorties

2016 : moins de sorties (congés de l'animatrice, travaux dans le gem)

Point comptable : qu'est qu'on a fait avec avec vos cotisations

- Fournitures atelier un ordi acheté + petit matériel Total 419,98 euros

- Fournitures café

2015 : 277, 85 euros 2016 : 179, 84 euros

Total 457,69

- Alimentation : boissons repas, anniversaires, permanence murets, repas partagé

2015 : 308,70 euros 2016 : 31, 11 euros Total 340, 44 euros

Sorties

2015 : 717,60 euros 2016 : 181 euros Total: 898,60 euros

- ✓ Restaurant entre adhérents
- ✓ Bowling
- ✓ Cinéma
- ✓ Repas guinguette de noël
- Ce qui reste 1500 euros

Nos projets

voir feuilles récoltées par Patricia + autres propositions

Choix nouveaux projets association j'aime le gem

ASSEMBLEE GENERALE MERCREDI 16 NOVEMBRE 2016 CHOIX NOUVEAUX PROJETS ASSOCIATION J'AIME LE GEM (16 votants)

SORTIES

- _ restaurant (14 voix)
- _ sortie chez GEGENE (12 voix)
- _ FONTAINEBLEAU (11 voix)
- _ bateau mouche (11 voix)
- _ séjour a la mer ou campagne (11 voix)
- _ JABELINES (10 voix)
- _ DEAUVILLE (10 voix)
- _ musée (9 voix)
- _ DISNEYLAND (8 voix)

ACTIVITES AU GEM

- _ atelier calligraphie (8)
- _ Atelier théâtre (8)
- _ atelier téléphone portable (10)
- _ Atelier informatique(7)

MATERIEL

- _ Jeux de société : Trivial+ (avoir)
- _ nouveau poste radio (10 voix)

AUTRES

Activité écriture / mathématiques

Activité gym douce : mettre un autre jour (lundi ?)

Les réunions interGEM des associations d'adhérents

Réunions InterGEM; regroupent toutes les associations des GEM parrainés par l'Œuvre Falret:

- 21 septembre : présentation aux membres des bureaux des GEM parrainés par l'œuvre Falret du la nouvelle directrice adjointe et du nouveau cahier des charges

Extrait du Journal d'Alain :

Mercredi 21 septembre 8 adhérents sont venus au gem tandis que 2 autres sont allés avec Bénédicte a intergem's 'Oeuvre Falret au gem de versailles ou nous attendaient les 8 gem ainsi que la nouvelle directrice générale (Mme Sandrine Broutain) et aussi Mme Belhasen qui prend sa retraite. Etaient présentes également Carmen et Leila qui gardent leurs fonctions au sein de nos gem's. Une quarantaine de personnes ont assiste aux différents discours et dont certains et certaines ont pose des questions a nos représentantes. Un petit buffet a clôturé la séance en toute convivialité.

6. Le gem dans la cité

Portes ouvertes

13 juin : portes ouvertes du GEM, 25 partenaires sont venus nous rencontrer.

Article paru sur 94.citoyens.com:



Le Groupe entraide mutuelle de Nogentsur-Marne vante l'auto-gestion

Sorties au musée, sports dans les parcs ou tout simplement

moment convivial autour d'un repas ou d'un café, le Groupe d'entraide mutuelle (GEM) de Nogent-sur-Marne, ouvert en 2008, vante son modèle de fonctionnement basé sur l'autogestion des lieux par les adhérents de l'association. Il tenait hier une journée portes ouvertes.

Ouvert aux personnes atteintes de handicaps psychiques, le GEM est avant tout un lieu de rencontres et de partage. « C'est ce qu'il y a de plus important : on peut échanger, se donner des bons plans, partager des points de vues différents«, assure Christophe, la cinquantaine. Atteint de schizophrénie, Christophe fréquente assidûment le GEM depuis 2009. « J'ai passé presque 30 ans totalement seul, sans pouvoir parler a quelqu'un qui n'est pas médecin ou travailleur social«, précise-t-il, aujourd'hui très investi dans le fonctionnement de l'association. « Les gens ont peur de nous, ils nous prennent pour des fous. C'est parce qu'ils n'ont jamais eu l'occasion de nous rencontrer, et le GEM permet qu'on se rencontre » .

Car le GEM de Nogent est en auto-gestion. « Concrètement, ça veut dire qu'on a besoin d'au moins deux adhérents, encadrés par les bénévoles de l'association, pour ouvrir nos locaux«, précise Alain Allonneau, prédisent de l'association J'aime le GEM, qui chapeaute la structure nogentaise. « C'est la même chose pour les activités : un adhérent peut proposer une sortie ou une visite, si les conditions sont réunies, on l'organise. » Ancien retraité d'un ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail), Alain Allonneau est entouré de six bénévoles et d'une animatrice de l'association L'Oeuvre Falret (association mandatée par l'Agence régionale de santé (ARS) pour parrainer 8 GEM d'Île-de-France). « Ce sont des

troubles psychiques qui peuvent évoluer dans le temps : on a donc le temps de développer, avec eux, leurs capacités. On progresse aussi sur les rapports et les relations humaines, parfois fragiles«, explique Bénédicte Pons, l'animatrice du GEM de Nogent-sur-Marne.

https://94.citoyens.com/2016/le-groupe-entraide-mutuelle-de-nogent-sur-marne-vante-lautogestion,14-06-2016.html#H4zJszXFVwgVeUwl.99

Partenariat avec la ville de Nogent

• Participation annuelle à la Fête « Tous unis »

Extrait du journal d'Alain



Dimanche 6 novembre les adhérents étaient au nombre de 17 a venir au club dont la plupart ont apporte quelque chose a manger pour le repas partage de ce jour.par la suite vers 13h30 nous sommes partis a 14 a la salle des fêtes locale pour le handicap et la solidarité. Un spectacle a eu lieu avec la présentation de plusieurs animations musicales ou théâtrales dont la notre avec un gouter contrôlé par les serveuses. Ces

festivités ont été très applaudies et appréciées par le public.

• Mise à disposition d'une salle d'activité à la maison des associations Depuis octobre 2014 : un mardi sur deux pour y faire du madison ou de la gym douce.

Conseil Local en Santé Mentale de Fontenay sous bois

Le 6 Octobre 2016 s'est déroulée la première assemblée plénière du CLSM de Fontenay sous bois à laquelle ont participé l'animatrice et le président du GEM. Les projets pour 2017 : participer à la semaine de la santé mentale et au groupe de travail « Inclusion sociale, accès aux loisirs, à la culture et au travail »

Partenariat avec la Maison des artistes de Nogent

Le partenariat de longue date avec la maison des Artistes de Nogent dur Marne (EPAHD) a été officialisé par l signature d'une convention le 13 septembre 2016

- « Par la présente convention, la Maison des artistes s'engage à accueillir le GEM
- Dans le cadre d'un atelier chant 1 à 2 fois par mois de 15h30 à 17h30 Pour un loto 2 fois par an (à Noël et à la fin de l'action chant)



15 juin : loto à la maison des artistes

Partenariat avec d'autres GEM

• GEM parrainées par l'œuvre Falret

- Sortie à la journée :
 - Provins avec le GEM de Pontoise Chartres avec le GEM de Versailles
- Séjour à Center parc avec GEM le Club
- Après midi dansante avec le GEM de Nanterre, la Garenne Colombes et Argenteuil
- Journées InterGEM:
 - les 8 GEM parrainés par l'œuvre Faret se retrouvent 3 ou 4 fois par an pour des journées festives :
 - O Janvier : thé dansant au GEM des Mureaux
 - o Juin : Tournoi de pétanque au GEM de Pontoise
 - o Décembre : repas de Noël InterGEM à Mantes la Jolie

Le 20 décembre 2016: Repas de Noël entre G.E.M



Situé dans une péniche à Mantes-la-Jolie, le restaurant nommé "Le Boucanier" a accueilli plusieurs GEM, dont ceux de Versailles, Nanterre, Nogent, La Garenne-Colombes, Les Mureaux, Argenteuil, Les-Chesnay et Pontoise.

Tous ensemble nous nous sommes réunis autour d'un repas de Noël de qualité où nous avons dégusté des coquilles Saint-Jacques, du poisson

(de la lotte) et de la volaille (pintade farcie), le tout en pleine fraternité.

Une centaine de personnes était présente, et nous avons dansé autour d'un orchestre de bal à l'ambiance festive.

Nous avons tous été charmés par cette après-midi d'une douceur insouciante. Ali, Yann et Jean-Louis.

• GEM la Petite maison, Créteil (94) :

- Janvier : Fête du Nouvel an
- Juillet : Journée à la base de loisirs de Créteil

En rouge et noir





Fête du Nouvel an avec le gem de la petite maison Le gem de la petite maison nous a rendue visite. Ils nous ont apporté une galette et des boissons. Nous étions en rouge et noir pour l'occasion et nous avons dansé et chanté. Cela a été une journée agréable.

Pour ma part je m' étais habillé classe avec un nœud papillon rouge et certains avaient des chapeaux, en particulier ceux de l'autre gem, ce qui a créé une ambiance assez comique et festive.

Alvaro Yann et Ali

• GEM SAPC, Choisy le roi (94)

Exposition commune sur le thème « les fleurs »

En juin, nous avons organisé une exposition commune sur le thème des fleurs avec le GEM de La petite Maison de Créteil et le GEM SAPC de Choisy le roi :

Extrait du journal d'Alain

Mercredi 8 juin 2016 quelques 12 adhérents (tes) se sont motives pour venir au club dont 5 ont été accompagnes par morgane pour se rendre au gem de creteil "la petite maison". Il s'agissait de voir et de prendre en photos l'exposition sur "les fleurs". Etaient presentes les œuvres de notre gem, celles locales ainsi que de Choisy-le-Roi et Vitry-s/seine.







7. L'équipe

Certains adhérents expriment leur appréhension à leur arrivée. Une des fonctions de l'animateur est d'être médiateur « catalyseur ». Il coordonne, formule des propositions si besoin est.

Les professionnels ont un rôle clef dans le GEM : le temps libre et le bon cœur des bénévoles ne suffisent pas et les adhérents ressources peuvent s'épuiser.

• Le rôle de l'animateur

Le rôle de l'animateur du G.E.M n'est pas de faire à la place des participants dans les différentes activités mais de permettre de « faire avec » en donnant un petit coup de pouce si nécessaire et d'assurer la continuité des activités ou des projets si les adhérents, pour un temps, ne sont plus en situation de le faire. Il a aussi une fonction de médiateur dans les temps collectifs pour gérer les conflits qui peuvent surgir, une fonction de garantie du respect des règles établies par le G.E.M. et d'Autrui, et enfin une fonction d'orientation vers les services de santé ou sociaux.

La fonction d'animation :

Une des fonctions principales de l'animateur est l'accueil. Accompagner c'est un va-et-vient permanent entre la présence rassurante et le retrait encourageant l'autonomisation. Mais l'animateur est aussi un technicien. La connaissance de la structure lui permet de renseigner les adhérents sur le fonctionnement du GEM. Il a la maîtrise du support qu'il propose aux adhérents. Il peut ainsi user de l'activité comme d'un outil de médiation. Se situer dans le faire plutôt que dans le dire afin d'apaiser la relation entre adhérents mais aussi le rapport que chaque personne entretient avec sa problématique. Il ne s'agit donc pas « d'occuper » les adhérents pour combler un vide dans le temps. C'est aussi l'encouragement à la participation de ces derniers qui fait la différence. Son rôle est donc de veiller à ce que le lieu reste accueillant et que les personnes s'y sentent bien et que les tâches quotidiennes soient effectuées. Cela implique de respecter les difficultés des adhérents, grâce à un cadre assez souple. Proposer sans imposer, en sollicitant les participants à partir des compétences humaines, sans qu'un projet ne soit pensé pour eux. La proposition, l'accroche ne prend son

sens qu'avec l'appui d'une volonté de l'adhérent. C'est par le plaisir trouvé dans l'expérimentation, par la valorisation, que peut se retrouver le plaisir de faire par soi-même. Le désir se retrouve également grâce aux rapports entre les membres l'émulation du groupe, sans que l'animateur n'ait besoin d'intervenir. L'animateur encourage la responsabilisation et l'autonomisation des personnes arrivant dans le GEM. Il est important de faire respecter le cadre incarné par les règles élaborées collectivement. Au fil du temps la place de l'animateur évolue vers un rôle de coordination et de régulation, l'animation et l'accueil à proprement parlé étant assuré régulièrement par les adhérents. Cependant l'animateur est un élément du collectif qui a pour fonction de rappeler le règlement intérieur élaboré avec l'ensemble des membres du GEM, il est aussi force de proposition et prend part à l'animation des activités. Il est garant de la pérennité de la structure, les adhérents les bénévoles sont susceptibles régulièrement d'être absents ou fatigués... l'animateur a des compétences en matière de gestion et d'organisation pour maintenir un esprit associatif.

L'INTERGEM:

Dès l'ouverture des premiers GEM parrainés par l'ŒUVRE FALRET une réflexion avait été initiée autour de l'intérêt de créer des temps de réunion en INTERGEM.

Les professionnels des 7 GEM se rencontrent de manière régulière (3 fois/ an) afin de travailler ensemble sur la question de la mise en conformité avec les circulaires, la pérennisation des GEM, l'échange d'expérience, l'organisation administrative et financière ... C'est l'occasion pour les professionnels de se rencontrer.

La volonté de tous est bien de pouvoir préserver, au vu d'un contexte économique et politique incertain l'offre variée qui est proposée aux personnes en souffrance psychique.

L'analyse de sa pratique

Les professionnels partagent également un temps d'analyse des pratiques (1 fois/ mois) afin de favoriser une connaissance réciproque et de parvenir à éclaircir les contours des fonctions et du positionnement des professionnels au sein des GEM.

Afin d'entrer sereinement dans un type de rapport transversal avec les adhérents, des temps de formation sont proposées aux professionnels via l'association parrain. Ces temps de réflexion sont proposés à tous les salariés travaillant au sein de l'Oeuvre Falret. Au-delà d'une sensibilisation aux problèmes que pose la relation avec des personnes ayant des troubles psychiques, il s'agit davantage de travailler sur ses propres représentations des personnes malades mentales et des conséquences de la maladie psychique que d'acquérir des connaissances concernant les symptomatologies et les pathologies. Posséder une formation initiale dans le domaine de la santé mentale n'implique pas d'exercer des fonctions semblables à celles des soignants.

La régulation permet de travailler son rapport à l'autre ainsi que sur la notion de « tiers médiateur » des relations. Ce questionnement se rapporte à cette approche particulière qui permet aux personnes de se référer au collectif à travers le cadre élaboré avec les adhérents. C'est dans ce contexte que l'animatrice ne s'adresse pas à l'individu en son nom propre mais au nom des repères fixés par le groupe. Il ne s'agit plus de relation duale comme ce peut-être le cas dans le cadre d'un suivi thérapeutique ou éducatif. Il en va de même en activité où le support de l'atelier représente le média de l'activité. C'est à travers ce média que l'adhérent s'investit dans la relation avec l'animatrice et les autres participants. Il n'est plus lui-même le sujet de l'échange. Dégagé de cette « emprise » sur son espace intime l'adhérent, même en souffrance, peut aborder plus sereinement ses rapports à autrui. Le travail entamé en régulation avec la psychologue sans connaissance des adhérents lors des réunions d'analyse

des pratiques consiste précédemment à commencer un questionnement collectif à partir de ces éléments. Quel est la place de l'investissement personnel des professionnels dans leur relation aux adhérents ? Quels éléments du cadre inhérents à la situation particulière du GEM, peuvent servir à tempérer les relations ?

• Le rôle des bénévoles

Les bénévoles sont très appréciés au sein du GEM, ils apportent une ouverture sur l'extérieur, ils sont totalement disponibles à leur activité.

En 2016 deux bénévoles sont venues régulièrement au GEM

- Nora pour l'atelier esthétique
- Marguerite pour l'atelier Rami

• Rôle des stagiaires

Les stagiaires sont les bienvenus au GEM, ils contribuent à l'évolution de la structure et constituent un lien fort pour les adhérents.

En 2016, J'aime le GEM a accueilli 3 stagiaires

- Morgane Dessienne : Dut carrières sociales option animation sociale et socio-culturelle
- Mathide Blary : en première année de Formation d'Educateur spécialisé
- Viviane Le sauce : art-thérapie

8. Perspectives et points pour l'amélioration du GEM

• Le partenariat et les bénévoles

L'ouverture vers la cité est l'un des objectifs fondamental du GEM, dans ce cadre, J'aime le GEM reste vigilant à entretenir ses partenariats présents et à en solliciter de nouveaux.

- Les 10 ans de « tous unis »

Dans le cadre des 10 ans de la fête municipale « tous unis », deux projets :

- o participer aux décors du spectacle inter associatif
- o organiser une soirée débat sur le thème de l'exclusion et de la solidarité avec l'association vivre en ville

- CLSM

Les adhérents on été sollicités pour participer à la SISM 2017 sur le thème de la maladie psychique et du travail qui devrai aboutir à la création d'un heu de l'oie à destination du grand public. De manière générale le GEM entend poursuivre sa participation avec le CLSM au sein du groupe « Inclusion sociale, accès aux loisirs, à la culture et au travail ».

Les bénévoles participent à l'ouverture sur la cité, nous aimerions en trouver de nouveaux, comme pour l'atelier informatique, la poésie ou le jardinage.

• Vie de l'association

- Application du nouveau cahier des charges

Dans le cadre du nouveau cahier des charges qui demande de séparer association marraine et association gestionnaire, les adhérents du GEM « J'aime le GEM » ont choisi l'UNAFAM comme association marraine. La signature de la convention de parrainage est prévue pour le 9 janvier 2017. Une convention de gestion sera signée entre le GEM et l'œuvre Falret au printemps 2017.

- Simplifier les taches administratives pour faciliter l'autonomie de l'association des adhérents
 - o Mettre en place une réunion secrétariat mensuelle
 - Annualiser la cotisation
- Projets votés à l'Assemblée Générale à mettre en place

ASSEMBLEE GENERALE MERCREDI 16 NOVEMBRE 2016 CHOIX NOUVEAUX PROJETS ASSOCIATION J'AIME LE GEM (16 votants)

SORTIES

- restaurant (14 voix)
- sortie chez GEGENE (12 voix)
- FONTAINEBLEAU (11 voix)
 - bateau mouche (11 voix)
- séjour a la mer ou campagne (11 voix)
 - JABELINES (10 voix)
 - DEAUVILLE (10 voix)
 - musée (9 voix)
 - DISNEYLAND (8 voix)

ACTIVITES AU GEM

- atelier calligraphie (8)
 - atelier théâtre (8)
- atelier téléphone portable (10)
 - Atelier informatique(7)

MATERIEL

- Jeux de société : Trivial+ (à voir)
 - nouveau poste radio (10 voix)

AUTRES

- Activité écriture / mathématiques
- Activité gym douce : mettre un autre jour (lundi ?)

Des affiches ont été mise à disposition des adhérents pour les solliciter sur leur idées de sorties de musées payant que pourrai financer l'association ainsi que pour des restaurants.

Soutenir l'implication des adhérents au sein du GEM

Intégrer des nouveaux adhérents qui pourraient être moteurs, soutenir et dynamiser ceux qui sont là depuis longue date

Veillez au bon fonctionnement du GEM grâce à l'implication de chacun

ANNEXES

Convention avec la maison des artistes

-Convention-

Groupe d'Entraide Mutuelle « J'aime le GEM » / Maison Nationale des Artistes

Entre les soussignés :

La Maison Nationale des Artistes 14 rue Charles VII 94130 Nogent sur marne représenté par Monsieur Samuel Clerc en qualité de Directeur et l'animatrice Christine Juery

Groupe d'Entraide Mutuelle situé 17 rue Bauyn de Perreuse 94130 Nogent sur Marne représenté par Leïla Allières agissant en tant que Coordinatrice et Bénédicte Pons en qualité d'animatrice

Article 1 : Objet

Par la présente convention, la Maison des artistes s'engage à accueillir le GEM

- Dans le cadre d'un atelier chant 1 à 2 fois par mois de 15h30 à 17h30
- Pour un loto 2 fois par an (à Noël et à la fin de l'action chant)

Article 2 : Objectifs

- aider à rompre l'isolement, restaurer et maintenir les liens sociaux avec la communauté environnante
- redonner confiance en soi
- permettre l'écoute, l'échange, l'aide mutuelle entre les deux groupes
- favoriser le choix et la participation active au sein des ateliers (choix du répertoire pour l'atelier chant, fabrication des lots pour le loto).

Article 3 : Disposition financières

Le partenariat entre la Maison des artistes et le GEM est uniquement opérationnel et ne requière aucune disposition de financement spécifique.

Article 4: Reconduction/ Résiliation

La présente convention est conclue pour une durée d'un an elle est renouvelable par tacite reconduction pour une même période. Elle est résiliable à tout moment sous réserve d'un préavis de deux mois et d'une notification écrite.

Fait en double exemplaire, Nogent Sur Marne le 13/09/20 16

Pour les GEM

Nom

ALLIERES LEILA

Fonction Coordinatrice des GEM

Pour La Maison des Artistes **CLERC SAMUEL** Nom

Fonction Directeur

Convention Maison des Association Nogent sur Marne



CONVENTION

La commune de Nogent-sur-Marne, représentée par Monsieur Jacques J.P. MARTIN, son Maire en exercice, domiciliée en cette qualité en l'Hôtel de Ville, place Roland Nungesser à Nogent-sur-Marne (94130), dûment habilité par la délibération 14/104 du 12 mai 2014 et l'arrêté n° 16-218 du 30 juin 2016,

D'une part,

FT

Monsieur Alain ALLONNEAU Président de l'association J'aime le G.E.M. 17 rue Bauÿn de Perreuse 94130 NOGENT SUR MARNE

ci-après dénommé l'utilisateur D'autre part,

PRÉAMBULE

Considérant qu'il convient dans l'intérêt des services à la population de répondre favorablement aux demandes d'utilisation des salles municipales émanant des associations et des organismes nogentais,

CECI EXPOSÉ, IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

Article 1: La mise à disposition de(s) la salle(s) :

petite salle polyvalente située à la Maison des Associations, 2 rue Jean Monnet, d'une surface de 59m2, pouvant accueillir 49 personnes

est consentie pour l'organisation de cours de théâtre et de gymnastique douce, du 29 août 2016 au 13 juillet 2017 excepté la deuxième semaine des vacances scolaires, conformément à l'annexe n°1 de la présente convention, comme suit :

mardi: 15h00 - 17h00 > petite salle polyvalente

La(es) salle(s) pouvant être utilisée(s) par d'autres intervenants ou pour d'autres manifestations, les dates et horaires indiqués ci-dessus sont à respecter impérativement.

L'utilisateur déclare avoir une parfaite connaissance desdits lieux, pour les avoir vus et visités, et les accepter en l'état.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE I DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE Hôtel de Ville I Place Roland Nungesser I 94130 Nogent-sur-Marne ville-nogentsurmarne.fr I Tél.: 01 43 24 62 00 I Fax: 01 43 24 33 91 <u>Article 2</u>: Le local pourra être librement utilisé par l'utilisateur conformément à sa destination et à l'objet de l'association.

> L'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur de la (des) salle(s) dont il accepte l'intégralité des clauses.

> L'utilisateur se porte garant du respect du règlement intérieur et des règles de sécurité par ses membres et, d'une manière générale, par toutes les personnes participant aux manifestations qu'il organise.

Il veille également au respect de la tranquillité des riverains.

<u>Article 3 :</u> Dès l'entrée dans la(es) salle(s) et jusqu'au départ du dernier des participants, l'utilisateur est responsable des locaux. Il doit se conformer aux instructions éventuellement données par le gardien de la structure.

Un état des lieux, établi contradictoirement, est réalisé avant la signature de la convention, et est annexé à la présente, ainsi qu'une attestation de visite des lieux (annexes 2 et 3).

L'utilisateur doit restituer la(es) salle(es) dans un état de propreté satisfaisant, après avoir remis en ordre le mobiller utilisé.

Il est rappelé que les capacités d'accueil de chaque salle doivent être impérativement respectées.

- <u>Article 4</u>: L'utilisateur s'engage à occuper lui-même la(es) salle(s) mise(s) à sa disposition. Toute mise à disposition au profit d'un tiers quel qu'il soit, toute cession ou apport à un tiers sont interdits.
- Article 5: La(es) salle(s) est (sont) mise(s) à disposition à titre gratuit.
- Article 6: L'association s'engage à souscrire une police d'assurances en responsabilité civile auprès d'une compagnie d'assurances notoirement solvable contre les risques locatifs (incendie, dégât des eaux, recours des tiers et tous autres risques) et à la maintenir pendant toute la durée de la mise à disposition.

L'association est tenue de faire assurer pendant toute la durée de la mise à disposition l'ensemble de ses biens, lesdits biens fussent-ils sa propriété, en location, objets prêtés ou conflés.

L'association s'engage à transmettre à la Commune une attestation justifiant de la souscription de cette assurance. Si l'utilisateur ne fournit pas l'attestation au plus tard 15 jours avant le début de l'occupation, la Commune se réserve le droit de résilier la présente convention, étant ici précisé que cette résiliation ne pourra en aucun cas donner lieu au versement d'une quelconque indemnité par la Commune.

Article 7 : La présente convention pourra être résiliée par la Commune, par lettre recommandée avec avis de réception :

- en cas de non remise, dans les délais impartis, par l'utilisateur, des attestations d'assurance nécessaires à l'occupation des lieux,
- en cas d'inexécution par l'utilisateur d'une seule des conditions de la présente convention qui sont toutes en vigueur, quinze jour après une mise en demeure restée en tout ou en partie sans effet,
- dans l'un des cas suivants : cessation par l'utilisateur de l'activité prévue, destruction totale ou partielle des lieux rendant ces derniers impropres à leur destination, infraction à la règlementation applicable à l'activité exercée dans les lieux.

La présente convention pourra, par ailleurs, être résiliée à tout moment par chacune des parties, par lettre recommandée avec avis de réception, moyennant un délai de préavis de trois mois.

<u>Article 8</u>: En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application de la présente convention, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation du Tribunal Administratif de Melun, mais seulement après épuisement des voies de recours amiables

Fait à Nogent-sur-Marne, le

Jacques J.P. MARTIN
Maire de Nogent sur Marne
Président du Territoire
ParisEstMarne&Bois

Alain ALLONNEAU Président de l'association J'aime le G.E.M.

P.J.: Annexe 1 : planning créneau(x) attribué(s)

Annexe 2 : état des lieux

Annexe 3 : attestation de visite des lieux

Annexe 4 : règlement intérieur des salles municipales

Participation à la Fête « Tous Unis »



Madame Bénédicte PONS J'aime le GEM 17 rue Baüyn de Perreuse 94130 NOGENT SUR MARNE

Secrétariat des Élus
© 01.43.24.62.05
A 01.43.24.62.33
□ elus@ville-nogentsurmame fr

Nogent-sur-Marne, le 14 novembre 2016 Nos Réf : DL

Madame,

Je vous remercie pour votre collaboration à la manifestation « Tous Unis » du dimanche 6 novembre dernier et vous félicite pour la qualité de votre prestation.

Votre soutien a contribué à la réussite de cette manifestation.

Je vous demande de bien vouloir transmettre mes félicitations et remerciements à vos adhérents.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

D'en aureoleure

Chantal LETOUZEY de BRUYNE Maire Adjoint Chargé des Préventions, de la Santé Publique et des Handicaps

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE I DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE Hôtel de Ville I Place Roland Nungesser I 94130 Nogent-sur-Marne ville-nogentsurmarne.fr | Tél. : 01 43 24 62 00 | Fax : 01 43 24 33 91

Bilan des activités 2016

Activité	Nombre de participant en moyenne	Nombre de fois ou l'activité a été proposé
Repas convivial	15	17
Dessin peinture Collage	6	12
Rami	5	10
Atelier esthétique	8	9
Karaoké	5	9
Gym douce	4	8
Atelier patisserie	6	8
Chant à la maison des Artistes	7	7
Atelier poésie	6	6
Après midi dansante	15	6
Découverte musicale	5	5
Loto	10	5
Jeux collectifs	9	5
Cinéma	5	5
Activités manuelles	5	5
Bowling	5	4
Atelier journal	5	3
Jardinage	3	3
Atelier informatique	4	3